

____ THONON
agglomération

MES
DÉCHETS
j'y veille!



LE GUIDE

DU TRI

+ SIMPLE



www.thononagglo.fr

CONSIGNES DE TRI

EMBALLAGES PLASTIQUES

NOUVEAU



Sacs, sachets, films



Barquettes

Pots, tubes



Bouteilles, flacons vides

EMBALLAGES CARTONNETTES



Briques alimentaires, cartonnettes

EMBALLAGES MÉTAL

NOUVEAU



Conserves, canettes, aérosols, petits métaux

TOUS LES PAPIERS



Journaux, magazines, enveloppes



- ▶ Déposez les emballages en vrac sans les imbriquer
- ▶ Déposez les papiers sans les froisser ni les déchirer
- ▶ Inutile de rincer les emballages il suffit de bien les vider

⚠ Attention : une bouteille à moitié vide bloque la chaîne de tri !

DÉPÔTS AU SOL INTERDITS Les déchets en dehors des contenants ne seront pas collectés. Les dépôts sauvages sont passibles d'amendes. Merci de maintenir les Espaces-Tri propres.

NE PAS DÉPOSER



Polystyrène, objets plastiques (cintres, brosses à dents...)



Essuie-tout, mouchoirs, couches



Cartons bruns



Bouteilles en verre

RETROUVEZ LES ESPACES~TRI

PROCHES DE CHEZ VOUS

WWW.THONONAGGLO.FR

EMBALLAGES VERRE



Bouteilles, flacons



Pots, bocaux

ORDURES MÉNAGÈRES



LES
BONS
gestes !

- ▶ Sacs poubelles fermés uniquement
- ▶ 50 litres maximum*
- ▶ Interdit aux professionnels*

**Pour les dépôts en espaces-tri*

NE PAS DÉPOSER



Ampoules LED et fluocompactes



Vaisselle en verre



Ampoules à filaments et halogènes



Porcelaines et terres cuites

NE PAS DÉPOSER



Cartons bruns



Déchets verts



Bouteilles en verre



Piles

DÉPÔTS AU SOL INTERDITS Les déchets en dehors des contenants ne seront pas collectés. Les dépôts sauvages sont passibles d'amendes. Merci de maintenir les Espaces-Tri propres.

TEXTILES, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES

Retrouvez les emplacements
des bornes textiles sur www.thononagglo.fr



- ▶ Chaussures attachées par paires
- ▶ Articles propres et secs
- ▶ Même abîmés



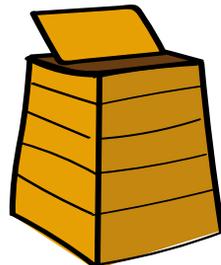
**EN SACS
FERMÉS**



DÉCHETS DE CUISINE ET DE JARDIN

▶ Vous avez un jardin ?

Procurez-vous un **composteur** à tarif réduit auprès de Thonon Agglomération.
Transformez vos déchets de cuisine et de jardin en compost... et réduisez de près d'un tiers le poids de votre poubelle !



▶ Vos branchages sont trop volumineux ?

Faites appel au **service de broyage à domicile** de Thonon Agglomération pour les valoriser dans votre composteur ou directement en paillage dans votre jardin.



- ### ▶ Vous vivez en immeuble ou en copropriété et disposez d'un espace vert commun ?
- Thonon Agglomération peut vous accompagner gratuitement dans votre projet pour pratiquer le compostage entre voisins.

**OBJECTIF 2024
TRI À LA SOURCE
DES BIODÉCHETS**

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit toute l'année (circulaire du ministère de l'écologie du 18.11.2011)



PLUS D'INFOS SUR WWW.THONONAGGLO.FR OU AU 04 50 31 25 00

DÉCHETS SPÉCIAUX OU VOLUMINEUX

**À APPORTER
EN DÉCHETTERIE**



Déchets électriques et électroniques (gros électroménagers, petits appareils, écrans ex : TVs, claviers...)



Huiles et déchets dangereux (huiles de vidange ou de friture, peintures...)



Encombrants non recyclables (polystyrène, objets cassés)



Végétaux
À composter ou à valoriser au jardin en priorité !



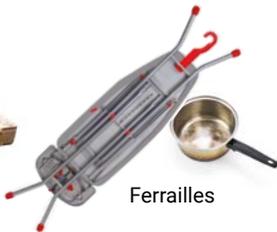
Meubles



Cartons vides et pliés (sans polystyrène)



Bois



Ferrailles



Ampoules LED, fluocompactes, à filaments et halogènes



Piles et accumulateurs



► Mais aussi les capsules nespresso, les cartouches d'encre, les gravats, les plaques de plâtre, les batteries, les pneus... Pensez-y : certains de ces déchets peuvent aussi se rapporter en magasin ! Ex : les médicaments en pharmacie.

GRÂCE AU TRI, VOS DÉCHETS ONT UNE SECONDE VIE !



x 670 =



x 67 =



x 19 000 =



**LE VERRE
EST RECYCLABLE
À L'INFINI !**

AVANT DE JETER, PENSEZ À DONNER !



TRIER C'EST :

- ▶ Économiser les matières premières et préserver l'environnement
- ▶ Créer de l'emploi et de l'économie circulaire
- ▶ Réduire les coûts de traitement des déchets

GRÂCE À VOS GESTES DE TRI, les emballages sont transportés au tout nouveau centre de tri de Chêne-en-Semine où ils seront séparés par matières, compressés puis acheminés vers les usines de recyclage.

Donnez vos objets pouvant être réemployés lors des permanences de la R'mize en déchetterie (horaires sur farmize.org) ou à des associations caritatives (Emmaüs Thonon, Secours Populaire, Vestaire St Maurice...)

TRIER C'EST BIEN, RÉDUIRE C'EST ENCORE MIEUX !



J'achète à la coupe
ou en vrac



J'utilise mon sac
ou mon cabas



Je répare
ou je fais réparer



Je mets un autocollant
"STOP PUB" sur
ma boîte aux lettres



J'emprunte
ou je loue



J'offre des cadeaux
dématérialisés
(ex: une place
de concert)



Je prends de la
vaisselle réutilisable
pour les repas
en plein air



Je donne, j'échange
ou je vends
au lieu de jeter



J'opte pour des piles
rechargeables



J'achète en seconde
main à la R'mize
par exemple

**ET VOUS ?
QUEL EST VOTRE OBJECTIF
ZÉRO DÉCHET ?**

**LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI
QUE L'ON NE PRODUIT PAS !**

LES DÉCHETTERIES

CONDITIONS D'ACCÈS

Les déchetteries d'Allinges, Bons-en-Chablais, Douvaine et Sciez ne sont accessibles qu'aux résidents de l'agglomération dans le respect des conditions d'accès en vigueur.

Pour les professionnels, renseignements en déchetterie ou dechets@thononagglom.fr

ADRESSES ET CONTACTS

Retrouvez les horaires détaillés sur www.thononagglom.fr

DÉCHETTERIE D'ALLINGES

Lieu-dit Mâcheron - (accès par la D12)

74200 Allinges

Fermée le jeudi, le dimanche et les jours fériés

DÉCHETTERIE DE BONS-EN-CHABLAIS

Rue des Bracots

74890 Bons-en-Chablais

Fermée le mercredi, le dimanche et les jours fériés

DÉCHETTERIE DE THONON-LES-BAINS

ZAE Vongy (au bout de l'avenue des Génévriers)

74200 Thonon-les-Bains

DÉCHETTERIE DE DOUVAINE

Avenue du Lac - 74140 Douvaine

Fermée le jeudi, le dimanche et les jours fériés

DÉCHETTERIE DE SCIEZ

Chemin de l'Effly - 74140 Sciez

*Fermée le mardi, le dimanche
et les jours fériés*

**MERCI DE NE RIEN DÉPOSER EN DEHORS
DES HORAIRES D'OUVERTURE.**

CITEO

